



Note d'information

Spécial Cadre harmonisé
Août 2016

Sur les traces du Comité Technique du Cadre Harmonisé Les formateurs régionaux se forment et affinent les matériels de formation de l'outil Cadre Harmonisé



Assis de g à d : MM Laouali IBRAHIM, Président du Comité technique du CH, Issifou ALFARI, Chef Département Information/ Recherche, Représentant le Secrétaire Exécutif du CILSS, TOKO Abdoulaye, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Bénin, Dr. ABOUDOU Bio Irénée, Secrétaire Permanent du Comité National du CILSS.

Sommaire :

Ils ont dit

- >> Mama MOUSSA, resp. ECOAGRIS.....P.03
- >> TRAORE SY Martial, resp Division Sécurité Alimentaire et Marchés au CRA..... P. 06
- >> Mme MAMA ALI Isbath Chef du Service SAP.....P. 08
- >> LAOUALI Ibrahim Représentant Régional Few's NetP.10
- >> Restitution analyse CH au NigeriaP 14

Entretiens réalisés par A. Sankaré

Un autre Sahel est possible !

Le CILSS en collaboration avec la FAO, FEWS NET, JRC, le PAM, l'UNICEF, ACF, OXFAM et Save the Children ont organisé du 25 juillet au 02 août 2016 à Cotonou au Bénin, un atelier de formation des experts régionaux sur le Cadre Harmonisé d'identification et d'analyse des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le programme de formation comportait trois étapes :

La première étape a concerné la révision des outils de formation et leur traduction en anglais en groupe restreint pendant trois jours. Cette étape a regroupé les experts du CILSS, de FEWS NET, de la FAO, du JRC-EC, de l'ACF et de l'Oxfam.

Le processus a consisté à la mise à jour des outils en tenant compte les nouvelles orientations méthodologiques recommandées par le CT-CH. Il s'agissait également de clarifier certaines incompréhensions contenues dans les outils de formation en cours d'utilisation pour faciliter la compréhension de la logique analytique du CH. Il était attendu l'élaboration de trois types d'outils de formations et/ou de communication :

- Les outils de formation complète sur le manuel du CH dans son ensemble et de ses notes additives ;
- Les outils de formation-recyclage qui seront utilisés pour rafraîchir la mémoire des analyses et/ou donner des orientations claires aux nouveaux initiés au processus du CH.
- Les outils d'information/communication destinés aux décideurs sur le processus du CH.

La deuxième étape a concerné la mise en application des outils révisés à travers la formation des experts régionaux membres du CT-CH. Pendant 5 jours, les formateurs se sont relayés pour se mettre à l'épreuve de la formation en appliquant les outils devant les paires. Ce qui a permis de s'autoévaluer et d'améliorer la qualité du coaching à travers des critiques objectives.

La troisième étape consistera à transférer les compétences aux cadres nationaux du Burkina Faso, du Libéria, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigeria, de la Sierra Léone et du Sénégal. Elle se fera immédiatement après l'étape 2. La formation s'adressera aux membres actifs des cellules nationales d'analyse environ 10 à 15 cadres selon les pays.

Toutefois, au Nigeria il s'agira de former 5 cadres pour chacun des 8 nouveaux Etats (Kebi, Kaduna, Gombé, Bauchi, Plateau, Taraba, Bénoué et Niger), 2 cadres pour les 8 Etats déjà couverts (Adamawa, Borno, Katsina, Kano, Sokoto, Yobé et Zamfara) et 8 cadres du niveau fédéral.

Recommandations

Il ressort des échanges qui ont suivi les différentes présentations, les recommandations suivantes :

- Veiller à la réalisation d'un bon relevé et une bonne analyse des preuves ;
- Adapter chaque fois que c'est possible, les exercices au contexte du pays ;
- Aborder au niveau du Comité Technique les questions de fiabilité et de situation projetée ;
- Mettre à jour les présentations pour éviter les erreurs;
- Renforcer au plan national, la médiatisation des résultats du CH ;
- Initier les experts régionaux du CH en cartographie ;
- Organiser au plan national, une journée de communication sur les résultats du CH;
- Mettre à jour les logos qui sont dans les présentations.
- Constituer un package avec la dernière version du manuel (français et anglais) en plus des notes additives et les partager avec les coaches et les pays.



ECOAGRIS dans tous ses Etats

Les outils sont déployés progressivement dans l'espace CILSS/CEDEAO/UEMOA

La phase II d'ECOAGRIS a été lancée le 09 septembre 2015, à Niamey au Niger, sous la présidence du Secrétaire Exécutif du CILSS, en présence du Directeur Exécutif de l'ARAA, du Directeur de l'Agriculture de la CEDEAO et de la Délégation de l'UE à Niamey. De cette date à ce jour, qu'est-ce qui a été réalisé par l'équipe du projet, Dr Mama MOUSSA responsable régional du projet répond point par point.

Avant tout propos, je remercie la hiérarchie du CRA avec à sa tête le Directeur Général, Professeur BOUAFOU Kouamé Guy Marcel pour l'appui constant à la bonne réalisation de la Composante. Nous voudrions traduire notre reconnaissance à la hiérarchie de la composante à la CEDEAO avec à sa tête le Directeur Exécutif de l'ARAA, M. SALIFOU Ousséini, pour le coaching quotidien qui rime parfaitement avec celui du CILSS/Agrhymet. Une salutation particulière au personnel d'ECOAGRIS et leurs Excellences de la Délégation de l'Union.

Quatre résultats majeurs sont attendus de ce projet :

1. Le dispositif ECOAGRIS est mis en place pour le stockage, le traitement et l'analyse des données du secteur Agricole de l'espace CILSS/CEDEAO.

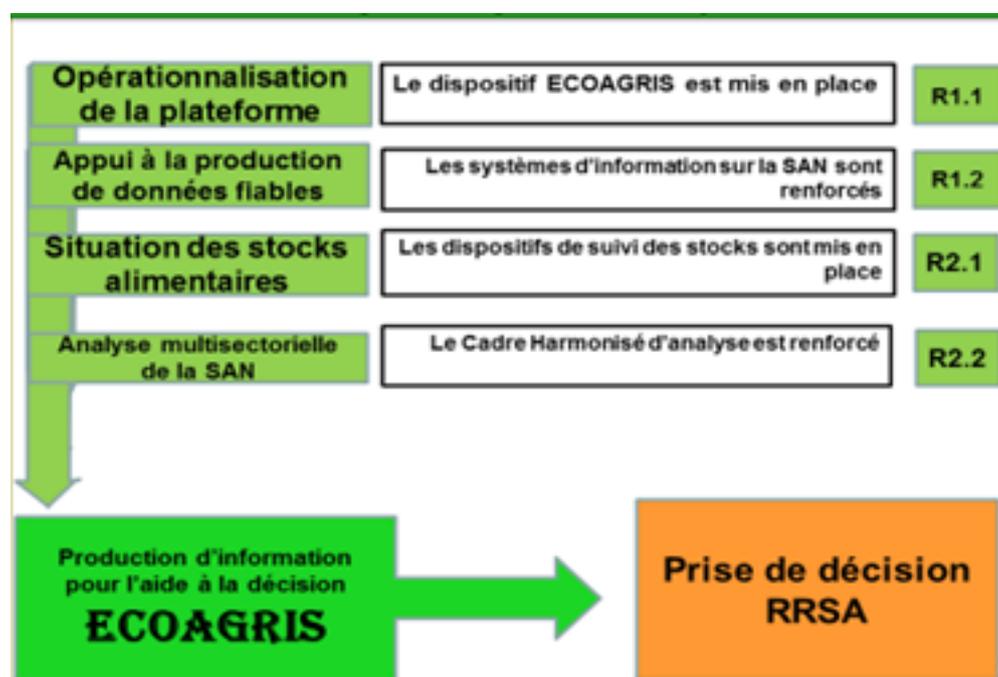
Il a pour objectifs :

- Renforcer les systèmes d'information nationaux et régionaux sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;



- Améliorer la qualité de l'information d'aide à la prise de décision en vue d'une meilleure réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles dans l'espace CEDEAO/UEMOA/CILSS.

A cet effet, la 1ère activité a consisté à acquérir du matériel informatique pour les organisations régionales (ARAA/CEDEAO, UEMOA et CRA/CILSS) et pour l'ensemble des pays CILSS/CEDEAO).



Le schéma architectural de la plateforme induit que chaque institution abrite un serveur ECOAGRIS configuré aux mêmes caractéristiques. Ce serveur est un serveur opérationnel et de back-up qui abrite les données du serveur virtuel qui va les alimenter.

Ce dispositif permet de sécuriser les données. Ainsi, même en cas de défaillance ou d'attaque d'un serveur, les données sont conservées et disponibles pour être migrées sur celui d'un autre site. Dans ce domaine, la sécurité des données et du dispositif est un paramètre extrêmement important de la fiabilité du système mis en place.

Dans la mise en œuvre de la feuille de route relative au processus de connexion et interconnexion du matériel informatique dans les dix-sept Etats, il est bon de savoir que depuis juillet 2016, à l'instar du Ghana, de la Guinée, du Niger et du Nigeria, des missions Agrhymet se rendront dans les pays pour la réception et l'interconnexion des services sectoriels au serveur pays à compter du 01er août 2016.

La définition des indicateurs des 12 sous-systèmes retenus a été validée dans les 17 pays membres au cours d'ateliers nationaux. Auparavant, les experts du CILSS avaient prédéfini lesdits indicateurs en atelier inter-sites.

2. Les dispositifs de SAN sont fonctionnels

Dans ce résultat, nous avons trois activités majeures : les activités d'économie des ménages HEA, l'appui à la réalisation des enquêtes pour la collecte des nouvelles données primaires et la formation des étudiants du cycle technicien supérieur en option réseau et base de données. C'est ainsi que nous avons défini les cartes de moyens d'existence dans six pays côtiers parmi lesquels quatre sont réalisés (Bénin, Cap Vert, Côte d'Ivoire et Togo). La Gambie et le Ghana rejoindront la dynamique plus tard.

- La carte des moyens d'existence définit les zones de moyens d'existence selon les principales spéculations agricoles qui fournissent les revenus aux ménages. Elle prépare l'identification des profils de référence qui décrivent les recettes et dépenses par groupes socio-professionnels.

- Quant à l'appui à la réalisation des enquêtes pour la collecte des nouvelles données primaires, il est opérationnel et en cours dans les Etats notamment en Côte d'Ivoire, au Cap vert, Etc.

- La formation des 20 techniciens supérieurs en micro-informatique /option base de données et réseaux a commencé le 01er février 2016, pour une durée de deux ans. Promotion 2016/17

Au plan institutionnel, un cadre national ECOAGRIS a été mis en place et un point focal national désigné dans chacun des 13 pays. La mise en place du Cadre National ECOAGRIS (CNE) est en cours dans les quatre pays restants (Guinée Bissau, Mauritanie, Nigeria et Sénégal).



KOUADIO Michel Expert Statisticien

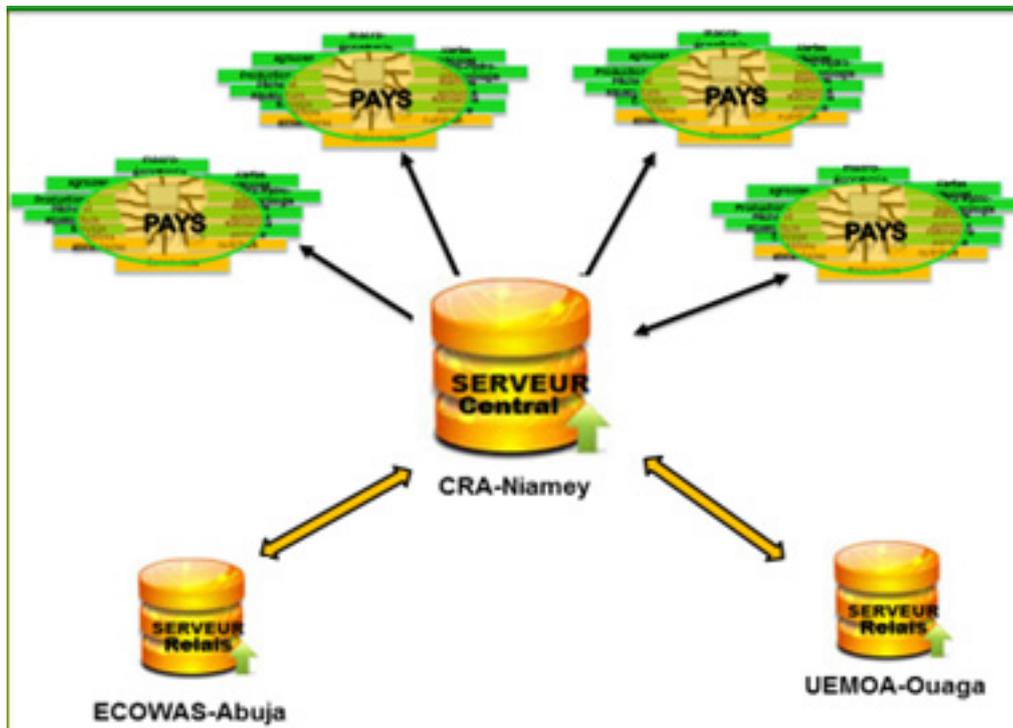
3. Les dispositifs de suivi des stocks de sécurité

alimentaire sont mis en place et opérationnels : ECOAGRIS mettra en place un dispositif de réponse aux crises alimentaires qui repose sur une ligne de défense à quatre niveaux :

- Les stocks de proximité
- Les stocks nationaux
- La réserve régionale (Resogest)
- L'aide internationale.



KANE Youssouf Expert HEA



A ce jour, nous avons obtenu les rapports de six études avec les SIM des Etats membres concernés (Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Niger et Togo) pour établir :

- le mapping des stocks de sécurité alimentaire avec les SIM des 17 pays en collaboration avec le ReSoGEST,
- une méthodologie appropriée de suivi des stocks (stocks de proximité, stocks privés, stocks nationaux de sécurité) avec OXFAM,
- une méthodologie de production des données sur les prix des produits vivriers en Afrique de l'Ouest et leurs différentiels entre les zones excédentaires et déficitaires.

Ces données permettront de savoir où acheter et où intervenir dans le cadre du pilotage de la réserve.

4. L'outil Cadre Harmonisé

Le dispositif Cadre Harmonisé est opérationnel avec l'organisation des cycles d'analyse CH dans les 16 pays auxquels s'ajoutent huit Etats du Nord/Nigeria en 2015 et l'extension aujourd'hui aux 13 Etats du Nord Nigeria. A terme, l'outil CH couvrira les 36 Etats de la fédération du Nigeria.

En plus, les réunions du Cadre Régional CH permettent d'éprouver et d'améliorer l'outil. A ce jour, ECOAGRIS a organisé deux réunions du Comité Technique du CH et deux cycles d'analyse par an et par pays./.



BAOUA Issoufou, Expert Cadre harmonisé

M. TRAORE SY Martial, Responsable Division Sécurité Alimentaire et Marchés au Centre régional Agrhyment, à Niamey (Niger).

Les changements climatiques et la variabilité du climat dans un contexte de pauvreté et de la volatilité des prix des denrées de base, il était essentiel pour les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest en collaboration avec leurs partenaires de disposer de mécanismes de prévention de la crise alimentaire et nutritionnelle et atténuer leur impact.

Dans le contexte sahélien, les causes de l'insécurité alimentaire et de la nutrition sont assez complexe et diversifier. Un certain nombre d'outils ont été développés par le CILSS et ses partenaires pour identifier précocement les zones à risque d'insécurité alimentaire dans le passés mais ces outils sont devenus insuffisant pour apprécier l'insécurité alimentaire. Il s'agit essentiellement des bilans céréaliers, des enquêtes de vulnérabilités, des analyses HEA etc.

Actuellement la région dispose d'un Outil fédérateur « Cadre Harmonisé », qui permet une comparabilité dans le temps et dans l'espace de la dynamique de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en utilisant l'utilisant dans un cadre conceptuel et méthodologique claire l'ensemble les résultats des autres outils d'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelles comme les enquêtes de vulnérabilité, les analyse HEA, les bilans alimentaire et céréaliers, les enquêtes de nutrition, le suivi des marchés, etc.



Le CH utilisé en Afrique de l'ouest et au Sahel partage avec IPC au niveau mondial les mêmes cadres analytiques et les résultats sont comparables. En effet, le CILSS est membre du comité technique IPC et vice versa.

>> Les apports de la formation des coaches régionaux au développement des modules sur le Cadre harmonisé ?

Cette formation des coaches régionaux vise une mise à niveau pour améliorer la facilitation des cellules d'analyse dans les pays pour cela, nous venons de revisité tous les outils de formation qui seront testés dès la semaine prochaine au Nigeria pour vérifier leur validité par rapport aux attentes des pays et du Comité technique.

Les échanges ont été très intenses, souvent passionnés ; les participants étaient tous animés du désir d'apporter leurs contributions à l'amélioration des outils de formation. Vous avez remarqué que le temps imparti pour la révision en groupe n'a pas suffi pour s'étendre sur tous les participants réclamaient plus de temps de parole pour exprimer leurs vues. Mais à un moment, il faudrait bien conclure les débats pour avancer.



Depuis l'adoption du Manuel sur le Cadre harmonisé en 2014, c'est la 1ère fois qu'il est discuté. C'est aussi la 1ère révision des modules en groupe multi partenarial. Les formateurs régionaux provenaient de différents milieux à des périodes différentes, d'où l'émergence de différentes compréhensions. Il y avait une tendance à donner une acception propre en fonction des formateurs ; ce qui n'est pas de nature à faciliter le cadre des analyses. Aujourd'hui, grâce au consensus trouvé, nous parlons tous le même langage.

On peut déjà se féliciter de la percée assez rapide du CH dans la mesure où il est accepté et utilisé dans les 15 pays de la CEDEAO, en Mauritanie et au Tchad.

Le processus est en cours au Nigeria compte tenu de sa spécificité où 16 Etats seront couverts. Il faut souligner que le CH utilise beaucoup d'informations pour son fonctionnement. Le renforcement des systèmes nationaux est indispensable pour produire les informations utiles lors des deux cycles d'analyse (octobre et mai).

>> Comment promouvoir le CH dans la région ?

La priorité, c'est la mise en place et la formalisation d'une Cellule nationale d'analyse. Un vaste programme de plaidoyer a été initié en 2015 pour accélérer la création des cellules et leur formalisation par un acte réglementaire dans les pays.

L'éruption de la maladie Ebola et d'autres contingences ont perturbé le déroulement de l'activité. Néanmoins, sept pays ont reçu les missions de plaidoyer sur lesquels cinq ont déjà mis en place leur cellule et pris les actes réglementaires requis.

Il reste à couvrir huit pays afin de les inciter à installer leur cellule. Le high management du CILSS y songe déjà. Les missions ne tarderont plus à se rendre dans les pays pour informer et sensibiliser les décideurs sur la portée du CH en matière de SAN.

>> Les conditions de réussite du CH ?

Je peux citer les critères suivants sans être exhaustif :

- La mise en place du cadre institutionnel
- Le respect de la multidisciplinarité
- La neutralité (analyse basée sur les preuves)
- La méthodologie
- La collecte des données et leur mise à jour
- Une équipe compétente./.



Mme MAMA ALI Isbath Chef du Service Système Alerte Précoce, Office National de Sécurité Alimentaire (ONASA) Bénin

>> Comment appréciez-vous le déroulement et la conduite de la formation ?

L'organisation et le déroulement sont bons. Mes attentes sont satisfaites et ce que j'espérais s'y trouve. J'ai fait un grand pas dans la compréhension de l'analyse de la sécurité alimentaire. Les questions demeurées en suspens durant les cycles d'analyse sont soulevées ici et discutées. J'ai eu beaucoup de lumière.

Au cycle prochain, j'interviendrai mieux dans les débats et j'appuierai le coach régional qui est bien souvent seul et très sollicité. Je pourrai bien le secourir.

Mon souhait, c'est que à chaque fois que les améliorations apparaissent, que nous soyons mis au courant pour la mise à niveau des connaissances. C'est en 2014 que j'ai eu ma 1ère formation sur le Cadre harmonisé. Celle-ci est tout à fait opportune pour les pays qui intègrent le système récemment.

>> Le fonctionnement de la Cellule nationale d'analyse du Cadre Harmonisé ?

Notre CNA n'a pas encore été mise en place officiellement. Néanmoins, elle tente de fonctionner dans des conditions qui doivent être améliorées rapidement pour lui permettre de produire les résultats attendus d'elle.

Je suis convaincue que la mise en place de la CNA ne saurait tarder. Suite au plaidoyer du CILSS au Bénin par le biais de son AUDITEUR INTERNE, l'ONASA a été instruit par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture pour élaborer et soumettre les actes réglementaires y afférents. Donc, nous nous attelons actuellement à l'ONASA à diligenter la production de ces documents pour formaliser la Cellule afin que ses membres puissent se réunir dans les meilleures conditions et s'acquitter de leurs missions au regard de leur mandat.



Présentement, participent à nos réunions les services techniques suivants : l'élevage, la pêche, la Météo, le Système d'Information sur le Marché (SIM), le Système d'Alerte Précoce (SAP), la Santé, l'Eau, l'INSAE, la Direction des Statistiques Agricoles, les Centres Agricoles Régionaux pour le Développement Rural (CARDER), l'Institut National pour la Recherche Agricole du Bénin (INRAB), La Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA), l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC), les ONG (national et international), la presse.

La FAO est toujours présente aux réunions, souvent le PAM. Pour le moment, l'UNICEF n'a pas rejoint le groupe.

Nous sommes confrontés à la mobilité des cadres nationaux. Le renouvellement constant des membres de la Cellule influence beaucoup la conduite, la célérité et la qualité des analyses.

>> Quelle solution préconiser ?

Je pense humblement qu'il est utile de prévoir des suppléants à côté des membres titulaires si l'on ne peut empêcher les mouvements du personnel.

Sur un autre plan, la position institutionnelle du SAP au sein du département de l'Agriculture doit être revue pour le rapprocher du centre de décision. Ce qui lui permettra un accès plus rapide à l'information, donc la capacité de réagir à temps aux sollicitations pour une alerte véritablement précoce. L'efficacité dans les interventions du SAP nécessite un meilleur positionnement dans l'architecture institutionnelle.

Le positionnement institutionnel du SAP doit lui permettre de se déployer rapidement. Ce qui n'est pas le cas actuellement.

>> Pour améliorer les cycles d'analyse

Il faudrait que lors de l'inventaire des preuves, la CNA se retrouve pour faire le travail. Du fait des moyens limités, très souvent, nous nous retrouvons à trois ou quatre membres anciens. De plus, faute de données disponibles, l'estimation des populations souffre un peu d'insuffisance. La mise à jour de ces données s'impose.

Le nombre de jours est insuffisant pour faire l'analyse des données.

A l'expiration des jours impartis pour la tenue du cycle d'analyse, la plupart des membres de la Cellule se retirent. Il ne reste en définitive que le SAP et le Coach régional pour poursuivre et finaliser les analyses.

Au plan régional, à la suite des résultats obtenus, le comité technique du Cadre Harmonisé apporte des corrections sur lesquelles non seulement nous ne sommes pas toujours d'accord, mais aussi nous ignorons les motivations. Ce serait bien de les partager avec nous afin de les prendre en compte dans nos rencontres futures.

Nous estimons que ceux qui sont sur le terrain connaissent mieux les réalités du pays et que les amendements doivent être partagés.

La note de communication prend du temps avant sa finalisation. Après l'ébauche du draft avec les experts du CILSS à la fin des cycles d'analyse, nous devons attendre un mois environ pour avoir les corrections du Comité Technique régional, ensuite les intégrer, enfin porter l'information à la connaissance de l'autorité. C'est long comme délai d'attente. Nous gagnerions à réduire ce délai pour une circulation plus fluide de l'information, notamment en matière de sécurité alimentaire.

Le Comité Technique du Cadre Harmonisé doit pouvoir siéger rapidement et valider l'analyse pour permettre aux pays de rendre compte à temps aux décideurs afin de réagir à temps en cas de nécessité. Une semaine suffirait pour la validation régionale.

>> La disponibilité et l'accès aux données au Bénin ?

En réalité, les cadres ne se sentent pas très concernés par les questions de sécurité alimentaire. L'accès aux données, par conséquent, n'est pas aisé. Ici le problème de sécurité alimentaire ne se pose pas en termes de disponibilité alimentaire. Les récoltes sont en général bonnes sauf ces dernières années où l'on remarque des perturbations dans la pluviométrie. Les séquences sèches s'étendent davantage. On constate aussi une diminution progressive de la pluviométrie.

Le problème se pose dans la gestion des produits de la récolte. En effet, le commerçant de produits vivriers constitue la banque des producteurs pauvres. Ces derniers ont recours aux commerçants en cas de besoins financiers. Au lendemain des récoltes, le paysan est dépourvu parce qu'il a tout vendu pour rembourser ses dettes auprès de son commerçant. Et tout de suite il devient vulnérable, n'ayant pu assurer un stock.

Les chocs proviennent généralement des inondations. Le changement climatique fait aussi qu'on s'éloigne de plus en plus des prévisions de récolte./.

M. LAOUALI Ibrahim Représentant Régional Fews Net, à Dakar (Sénégal).



>> Actions envisagées pour l'appropriation du CH dans les pays ?

Elles comportent trois phases essentielles :

1. Le développement et la validation de l'outil qui se déclinent ainsi que suit :

L'approche directe, c'est d'abord valider l'outil avec les pays, ce qui a été fait depuis 2005 ; puis passer à une étape supérieure, avec un bon appui des PTF ; enfin assurer un suivi rapproché de la mise en œuvre par la formation des partenaires nationaux qui prendront le relais au fur et à mesure qu'on avance.

Le travail du CILSS se résumera donc à la consolidation du processus par des appuis périodiques, ponctuels, ciblés selon le cas et les besoins exprimés dans les pays. Il s'agira aussi de procéder à des vérifications pour s'assurer de son exécution correcte, autrement dit, assurer le contrôle qualité en fonction de normes établies et acceptées de tous.

2. La formation et la mise en œuvre conjointe de l'outil

Chaque année, deux sessions de formations de courte durée sont organisées dans chaque pays à la veille des deux analyses à l'intention du Comité national d'analyse.

Cette année, nous avons engagé la formation des formateurs régionaux pour accélérer le processus de transfert des connaissances. Deux types de matériels seront formalisés au cours de cette formation :

1. Les modules de courte durée (un jour) avant chaque cycle d'analyse du CH, soit deux par an ;
2. Les modules de longue durée (cinq jours) consacrés aux cellules nationales d'analyse.
3. La mise en œuvre par le pays et le contrôle de qualité.

Le CH a atteint sa vitesse de croisière. C'est un outil très consommateur de ressources humaines. Nous nous retrouvons cette semaine pour apporter les ajustements et les corrections utiles. Présentement, nous sommes en train de vérifier la qualité des modules.

Après quelques années d'expérimentations, nous avons assez de recul maintenant pour évaluer la qualité des modules, une sorte d'auto évaluation, sans complaisance.

Vous avez suivi les débats qui sont souvent tendus, mais on finit toujours par trouver un consensus. Je ne pense qu'on soit tombé dans l'auto satisfaction, au contraire, les faiblesses décelées sont étalées et discutées.

On passera ensuite à une étape supérieure de certification du CH. A l'issue de ces formations, nous aurons des formateurs certifiés CH dont l'expertise sera reconnue et labellisée.

En septembre, nous tiendrons une réunion conjointe regroupant l'IPC/FAO et le Cadre Harmonisé/CILSS.

Au plan international, nous recevons des encouragements pour le rapprochement à un plus haut niveau élevé de décision. Dans cette dynamique et pour répondre aux attentes, les deux institutions vont se concerter, ce sera entre les comités techniques et les comités de pilotage de l'IPC et du CH.

Les comités techniques se réuniront à Lomé les 22 et 23 septembre 2016. Ces rencontres seront précédées de concertations préparatoires :

- un comité technique les 16 et 17 septembre et
- un comité de pilotage spécifique du Cadre Harmonisé le 21 septembre 2016.



Ces rencontres des experts vont préparer les éléments de décision à soumettre au Comité de pilotage conjoint IPC/CH.

>> La mobilité des cadres formés dans les pays ?

Je suis très optimiste. Mon optimisme trouve sa source dans l'appui politique dont dispose le CH dans la sous-région et au plan international, mais aussi dans la qualité scientifique de l'outil qui a pris une envergure mondiale. D'autres régions à travers sont invitées à s'inspirer du CH. Si nous maintenons cet élan dans la formation continue, je ne doute pas qu'on va créer une

masse critique de cadres nationaux à court ou moyen termes.

>> Ecueils auxquels le CH est confronté ?

Ils sont de trois ordres : opérationnels, politico-institutionnels, méthodologiques :

1. Les questions opérationnelles : il s'agit de la disponibilité des données. Les dispositifs nationaux développés dans le cadre de l'alerte précoce ne retombent pas toujours aux besoins du CH. Ce sont des enquêtes sporadiques et non systématiques comme l'exigent les fondamentaux du CH.

Nous faisons des plaidoyers auprès du Club du Sahel pour appuyer la mise à disposition de données dans les pays.

- Ceci relève de la souveraineté des Etats. Ils sont d'accord. Mais soyons réalistes. Les Etats sont un peu surpris dans ce processus.

Une approche a été développée avec des exigences techniques et financières. Il faudrait leur accorder plus de temps pour les emmener à prendre en charge ces activités de collecte de données.

Dans un premier temps, il faut un programme consolidé avec un besoin minimal de collecte de données et les financer. Dans une seconde étape, les accompagner pendant deux à trois ans pour permettre aux Etats d'intégrer dans leurs budgets les ressources financières nécessaires.

2. Les questions institutionnelles

Il faut d'abord mettre en place une architecture nationale de gestion du CH. Le CILSS l'a définie, la mise en œuvre est en cours. Ce processus suppose un bon archivage des données. Cet aspect n'est pas encore achevé dans les pays. Il nécessite un plaidoyer actif du Secrétariat Exécutif et du Comité technique pour la mise en place d'un cadre institutionnel technique et financier favorable à la promotion du CH tant au plan national qu'au plan régional. Ceci nécessite bien entendu un plaidoyer soutenu par une stratégie de communication bien ciblée.

La CEDEAO reconnaît le CH comme outil déclencheur du Resogest. Il faut une bonne articulation entre le CH (Cellule nationale d'analyse), le politique et la réponse. Le schéma pourrait être le suivant : le technicien fournit l'information au politique qui prend la décision et qui planifie la réponse.

3. Les questions méthodologiques

On peut aussi distinguer deux aspects :

- Nous avançons dans la démarche en mettant à la disposition des pays les instruments utiles au développement du CH. Il y a tout de même un élément important qui manque, les informations contextuelles sur les moyens d'existence des populations et les profils pour identifier les aspects touchés par les chocs et y apporter la ou les réponses appropriées.

- Cette carte sera réalisée par ECOAGRIS pour une bonne planification des réponses.

- Jusque-là, le CH couvre l'insécurité alimentaire aiguë, il reste à lui prendre en charge l'insécurité alimentaire chronique. Nous avons vécu dans la sous-région ces deux dernières années un phénomène dramatique, l'irruption de la maladie à virus Ebola. Ce fut un choc brusque ayant anéanti presque complètement les moyens d'existence des populations victimes.

Dans ces pays, la viande de brousse constitue une alimentation de base en zone forestière. A ce jour, le CH ne mesure pas l'insécurité alimentaire chronique.

Pour compléter le tableau de mesure du CH, il faut développer des instruments d'analyse et de mesure pour renseigner l'insécurité alimentaire chronique.

Ainsi, le CILSS disposera d'un arsenal complet, c'est à dire deux instruments de gestion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et orienter les pays et leurs partenaires à monter de grands programmes de développement.

>> Qualité des réponses par rapport aux recommandations du PREGEC ?

Dans la prévention, il y a une alerte précoce. De plus en plus, on assiste à une bonne rationalisation des réponses, d'où une rationalisation en quantité et en coût et une adaptabilité par rapport à la situation.

Ce qui fait défaut, c'est arriver à consolider avec les objectifs de développement (la résilience). En tout cas, il y a une bonne réponse par rapport aux situations d'urgence./.



Mise à jour de l'analyse du Cadre Harmonisé dans trois Etats (Adamaoua, Bornou et Yobé) au Nigeria

Dans le cadre de l'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle, une équipe d'experts du CILSS a séjourné au Nigeria du 08 au 18 août 2016, suivant le calendrier ci-après :

- du 08 au 13 août 2016 : évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle
- du 15 au 18 août : analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle.

A l'issue de cette session spéciale d'analyse du Cadre harmonisé, les résultats ont été restitués le 19 août 2016 à Abuja aux autorités fédérales sous la présidence du Secrétaire Permanent du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Dr. Ahmed SHEHU, en présence du Secrétaire Exécutif du CILSS, Dr Djimé ADOUM et de la Représentante de la FAO Nigeria, Dr. Louise SETS-HWAELO.



Retour des populations déplacées par l'insécurité civile



Les quatre commandements de la sécurité alimentaire

Pour s'assurer qu'une population est en sécurité alimentaire ou non, quatre paramètres sont pris en compte :

1. La disponibilité : il s'agit de savoir si la nourriture est réellement ou potentiellement présente. Elle inclut les aspects de productions agricoles, d'aliments prélevés dans la nature, de réserves d'aliments, de marchés et de transport.

2. L'accès : les ménages ont-ils un accès suffisant (par exemple, le droit) à cette nourriture, y compris sur le plan physique (distance, infrastructure, etc.), financier (pouvoir d'achat) et socio-politique.

3. L'utilisation : les ménages utilisent-ils la nourriture de façon adéquate, en termes de préférences alimentaires, de préparation, de pratiques d'alimentation, de stockage et d'accès à une eau de meilleure qualité.

4. La stabilité : si la disponibilité, l'accès et l'utilisation sont réunies, les ménages ont une nourriture adéquate en qualité et en quantité.

Mais l'ensemble du système est-il stable ou pas, pour que la sécurité alimentaire des ménages soit permanente. La stabilité peut faire référence à une instabilité à court terme (qui peut conduire à une insécurité alimentaire aiguë) ou à une instabilité à moyen/long terme (qui peut conduire à une insécurité alimentaire chronique). Les facteurs climatiques, économiques, sociaux et politiques peuvent également être à l'origine d'une instabilité.

Les quatre phases de l'insécurité alimentaire

- Phase 1 : alimentation suffisante et conservation des moyens d'existence
- phase 2 : vente de moyens d'existence suivie d'une alimentation insuffisante
- phase 3 : déficit dans la consommation (début de crise)
- phase 4 : urgence, taux élevé de malnutrition suivi de décès.

A ce stade, sans assistance urgente, la mort survient.

Que faire en cas d'insécurité alimentaire ?

- **Aiguë**, il faut apporter une assistance immédiate ;
- **Chronique**, il faut renforcer la résilience.



[twitter : @cilssinfos](https://twitter.com/cilssinfos)



facebook.com/system.cilss